

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 23 FEVRIER 2012

Nos réf : JD/MCR

Présents : KNEPPERT Pierre, MERAUX Jocelyne, BELZ Christian, PETIT Betty, MAKSOUH Mourad, PARRAIN Carole, CLAUDON Pierre, MORENO Christine, MANIAS Marcel, JACQUOT Laurent, FONTAINE Dalila, RENOUX Alain, GRILLOT Fabienne, GRIFFON Pierre, PERRON Danièle, MONNIN Jean-Pierre, MORASCHETTI Elisabeth, CHATELAIN Pierre, RADREAU Sophie, MARTINO Jean-Luc, BIGEARD Isabelle, AUDOUZE Yann, TRAVERSIER Agnès, GIRARD Jean-Claude, ATAR Nathalie, MOUHOT Marcel.

Excusé : PAGNOT Pascal a donné procuration à MOUHOT Marcel.

Madame Jocelyne MERAUX excuse, pour quelques minutes de retard, **Monsieur Pierre KNEPPERT**, Maire, retenu à PMA.

Madame Jocelyne MERAUX, Premier Adjoint :

- ouvre la séance ;
- dresse l'état des présences ;
- **Madame Agnès TRAVERSIER** est nommée secrétaire de séance ;
- constate le quorum.

Le compte-rendu du 19 janvier 2012 appelle une remarque de la part de **Madame Dalila FONTAINE** :

« Les économies réelles concernant le fleurissement suivi par Carole PARRAIN ne sont pas annotées ».

« Carole PARRAIN précise que les chiffres sont communiqués sur le compte-rendu de sa Commission du 07 février 2012 ».

Les membres signent le registre.

Ordre du jour :

I – Orientations budgétaires

- rapporteurs **Jocelyne MERAUX** et **Pierre KNEPPERT** ↻

Résultats 2011			+ 532 120.42 €
Section de Fonctionnement			+ 298 388.82 €
	Recettes	3 271 117.23 €	
	Dépenses	2 972 728.41 €	
Section d'Investissement			+ 233 731.60 €
	Recettes	947 012.13 €	
	Dépenses	713 280.53 €	
Reports (n-1) 2010 (reprise des résultats)			+ 85 362.01 €
Section de fonctionnement		+ 222 022.97 €	
Section d'investissement		- 136 660.96 €	
EXCEDENT BRUT			+ 617 482.43 €
Restes à réaliser (dossiers engagés)			- 164 750.00 €
Dépenses			604 750.00 €
Opération façades	7 100.00 €		
Ecole Bel-Air	550 950.00 €		
Taxe d'aménagement	7 200.00 €		
Terrains	39 500.00 €		
Recettes			440 000.00 €
FCTVA	180 000.00 €		
Ecole Bel-Air C. Gal	200 000.00 €		
Taxe aménagement	35 000.00 €		
DETR (voieries)	8 000.00 €		
Subventions	17 000.00 €		
La Ferme			
CAF = 5 000.00 €			
Conseil Général = 12 000.00 €			
EXCEDENT NET			+ 452 732.43 €

PROPOSITIONS 2012			Reprise excédent net	+ 452 732.43 €
Section de fonctionnement (ne couvre pas le remboursement de capital ?)			+ 206 247.00 €	+ 206 247.00 €
	Recettes	3 354 947.00 €		
	Dépenses	3 148 700.00 €		
Section d'investissement				- 163 000.00 €
	Recettes connues		150 600.00 €	
Amortissement		77 100.00 €		
FCTVA		63 500.00 €		
Taxe d'aménagement		10 000.00 €		
	Dépenses connues		313 600.00 €	
Taxe d'aménagement Reversement PMA	5 300.00 €			
Rbt capital emprunts	308 300.00 €			
EXCEDENT NET POUR 2012				+ 495 979.43 €
La somme de 100 000 € nécessaire au remboursement du capital et 123 000 € recettes de fonctionnement CAF reliquat de 2011				- 223 000.00 €
Somme retenue pour l'investissement : (arrondi)				270 000.00 €
Emprunt				0
TOTAL				270 000.00 €
Renouvellement ligne de crédit				
Liste des investissements 2012				
		PROPOSITIONS RETENUES POUR 2012		
Dénomination	Montant listé TTC	DEPENSES	RECETTES	Observations
Ecole Bel-Air 1		Voir les crédits de report		
Réhab Ecole du Centre	70 000.00 €			
Acquisition foncière	15 500.00 €	15 500.00 €		
Classement voirie	7 500.00 €	7 500.00 €		
Eclairage public	30 000.00 €	15 000.00 €	SYDED	
Opération façades	4 400.00 €	4 400.00 €		
Voiries	79 600.00 €	51 600.00 €	3 250.00 €	Pour la rue des Acacias
Acacias 15 600.00 €		Acacias = 15 600 €		
Jardins faux 5 000.00 €		Jardins faux= 5 000 €		
Ilot carrefour vers cimetière 6 000.00 €		Cimetière Ilot + amén. entrée = 25 000 €		
Aménagement allées cimetière 25 000.00 €		Place Cale bacs = 6 000 €		
Place cale 28 000.00 €				
Entrée de ville	30 000.00 €		Fonds de concours PMA	
Emallerie				
Chauffage :	71 500.00 €	31 000.00 €		
Boulodrome 9 500.00 €		Bel Air II = 9 000 €		
Bel-Air II 9 000.00 €		Gymnase BA = 22 000 €		
Temple 31 000.00 €				
Gym BA 22 000.00 €				
Bâtiments :	57 500.00 €	50 000.00 €	18 000.00 €	Pour Champerriet et Gymnase Bel Air
Ecole Champerriet peinture couloir, cages d'escaliers 15 000.00 €		Ecole champ = 15 000 €		
Pôle associa 25 000.00 €		Pôle assoc. = 12 500 €		
Bibliothèque 4 500.00 € (porte d'entrée et rideaux)		Biblio = 4 500 €		
Salle omnis. 13 000.00 € (douches)		Salle omnis. = 13 000 €		
Gymnase BA : 5 000 €		Bardage Gymnase BA = 5 000 €		
Toitures Etanchéité :	43 000.00 €	43 000.00 €	10 800.00 €	
Champer 33 000.00 €				
Dolto 10 000.00 €				
Monument	15 500.00 €		Non retenu 2 500.00 €	Souvenir Français
Barrière mur Mairie	24 000.00 €	12 000.00 €		

Tracteur	66 750.00 €	66 750.00 €	6 900.00 €	Reprise ancien tracteur
Mobilier scolaire	15 000.00 €	15 000.00 €		
Réfection bâche serre	1 000.00 €	1 000.00 €		Fonctionnement
Tondeuse auto portée	24 000.00 €			
2 Débroussailleuses et 1 souffleur thermique	1 800.00 €	1 800.00 €		Fonctionnement
Cintreuse hydraulique	1 500.00 €	1 500.00 €		Fonctionnement
Pompe fontaine Place	5 000.00 €			
Jumper remplacement	20 000.00 €			
TOTAUX	583 550.00 €	316 050.00 € Dont 4 300.00 € de fonctionnement	38 950.00 €	
Montant proposé par la Commission		272 800.00 €		

BUDGETS ANNEXES

BUDGET BOIS			
Résultats 2011			+ 31 782.78 €
Section de fonctionnement			+ 38 159.98 €
Recettes	42 699.02 €		
Dépenses		4 539.04 €	
Section d'investissement			- 6 377.20 €
Recettes	26 018.91 €		
Dépenses		32 396.11 €	
Report N-1 2010 (reprise des résultats)			+ 51 688.70 €
Section de fonctionnement		+ 49 396.70 €	
Section d'investissement		+ 2 292.00 €	
EXCEDENT BRUT			+ 83 471.48 €
RESTES A REALISER POUR LES DOSSIERS			0.00 €
EXCEDENT NET			+ 83 471.48 €
Proposition Budget 2012			
Section de fonctionnement :			
		Dépenses = 110 556.68 €	
<i>(Frais de gardiennage = 3 500.00 € Taxe = 700.00 € Cotisations F. Bois = 120.00 € et Organisme de formation = 20.00 € Entretien bois et forêt = 6 000.00 € Reversement à Budget Commune = 25 000 €)</i>			
		Recettes = 110 556.68 €	
<i>(Coupes de bois = 14 000.00 € Affouage = 9 000.00 €)</i>			
Section d'investissement :			
		Dépenses = 64 946.68 €	
<i>(Arboretum = 50 000 €)</i>			
		Recettes = 64 946.68 €	

Pour une plus grande transparence, le trésorier fait remarquer que ce budget devrait intégrer le budget général. L'excédent assurerait un meilleur équilibre de la section de fonctionnement pour le remboursement du capital.

BUDGET BATIMENTS LOCATIFS - GENDARMERIE			
Résultats 2011			+ 51.05 €
Section de fonctionnement			+ 2 243.91 €
Recettes	296 550.00 €		
Dépenses		294 306.09 €	
Section d'investissement			- 2 192.86 €
Recettes	0.00 €		
Dépenses		2 192.86 €	
Report N-1 2010 (reprise des résultats)			+ 16 926.07 €
Section de fonctionnement		- 25 179.32 €	
Section d'investissement		+ 42 105.39 €	
EXCEDENT BRUT			+ 16 977.12 €

Proposition Budget 2012			
Section de fonctionnement :			
	Dépenses = 319 700.00 €		
	Recettes = 319 700.00 €		
Section d'investissement :			
	Dépenses = 2 200.00 €		
	Recettes = 39 912.53 €		
BUDGET REHABILITATION – ECOLE DU CENTRE			
PROPOSITION 2012			0
Section de fonctionnement			0
Recettes	0		
Dépenses		0	
Section d'investissement			
Recettes		1 224 200.00 €	
Emprunt		596 450.00 €	
Subventions		498 776.00 €	
Palulos Etat =	13.00 €		
Conseil Général =	156 000.00 €		
DETR =	182 000.00 €		
PMA =	56 000.00 €		
Région Effilogis =	52 000.00 €		
Europe Feder =	52 763.00 €		
Récupération TVA		128 974.00 €	
Dépenses		1 224 200.00 €	
Honoraires		88 000.00 €	
Travaux		1 136 200.00 €	

Intervention de Mr le Maire :

« L'excédent net en 2011 était de 246 775 €, aujourd'hui cet excédent s'élève à 495 979 €.

L'augmentation des taxes communales TH et TFB était donc bien une nécessité.

Mais cet excédent est fragile car il incorpore un versement CAF du contrat enfance jeunesse au titre de 2011, d'un montant de 123 000 € et des estimations de dotations ou subventions que nous ne maîtrisons pas avec précision tant qu'elles ne sont pas notifiées.

Le remboursement du capital des emprunts qui prend en compte le prêt de 600 000 € sur 30 ans contracté en 2011 pour l'école Bel-Air 1, passe de 294 000 € à 308 300 € du fait de la disparition d'un prêt ; d'ailleurs, il est important de souligner qu'en 2012, nous ne ferons pas d'emprunt afin de stabiliser notre endettement à un taux correct.

Une gestion rigoureuse devrait nous amener à conserver une somme équivalente au montant du remboursement du capital soit 308 300 €, or c'est 100 000 € auquel nous rajoutons un reliquat exceptionnel de la CAF de 123 000 €. Mais il faut prendre en compte l'excédent net du budget bois qui s'élève à 83 471 € et qui n'est pas reversé aujourd'hui au budget général.

Après ces remarques, qui nous incitent à la prudence, l'investissement 2012 retenu par la Commission des Finances, soit : 272 800 €, peut être revu à la baisse si les recettes sont en diminution par rapport à nos prévisions.

Ce montant d'investissement devrait nous permettre :

- d'équiper les deux nouvelles classes qui seront ouvertes en septembre ainsi que les nouveaux locaux de Bel-Air 1, en mobilier scolaire. D'ailleurs, ces deux ouvertures de classes doivent nous interroger sur l'évolution des effectifs et leurs conséquences en crèche/halte-garderie, périscolaire et restauration.
- de terminer le gros de nos acquisitions foncières (voir crédit de report et nouvelle affectation 2012),
- de continuer notre plan de réfection de la voirie et l'aménagement de l'entrée du cimetière,
- de débiter une vraie politique d'investissement sur l'éclairage public pour des économies sur les consommations d'électricité,
- la continuation d'une politique d'entretien (toitures, sanitaires), de renouvellement des équipements de chauffage dans les bâtiments communaux, qui devra être poursuivie dans les années prochaines car notre patrimoine est en très mauvais état du fait d'un manque d'anticipation,
- le maintien à niveau du parc matériels des ateliers avec l'achat du nouveau tracteur multifonctions,
- la sécurisation du mur de la Mairie en remplaçant la barrière en mauvais état côté rue des Fleurs,
- l'achèvement de la réhabilitation de l'école Bel-Air 1, inscrite en crédit report. »

Le débat est ouvert :

Agnès TRAVERSIER : « Constate qu'il n'y a plus de capacité d'autofinancement »

Pierre KNEPERT : « Point repris sur mon commentaire »

Dalila FONTAINE : « Sollicite des explications quant à la réhabilitation de l'Ecole du Centre, les subventions sont-elles acquises ? »

Pierre KNEPPERT : « Budget annexe pour l'Ecole du Centre. Ce projet est en suspens, nous attendons le résultat de l'appel d'offres et l'obtention des subventions. Si cela s'avère infructueux, ce projet sera annulé »

Dalila FONTAINE : « Les subventions mentionnées sur la liste des investissements retenus, sont-elles acquises ? »

Pierre KNEPPERT : « Non, elles sont indiquées à titre prévisionnel, le taux (soit 30% du montant hors taxes des dépenses) est le taux fixé par le Conseil Général. En principe, elles sont allouées »

Danielle PERRON : « Les prévisions tiennent compte de l'augmentation du taux de TVA ? »

Pierre KNEPPERT : « Oui, 3 à 5% suivant les chapitres »

Jean-Claude GIRARD : « Les orientations budgétaires nous sont présentées sans détail des sections de fonctionnement et d'investissement. La projection que vous présentez est celle qui sera validée ? Y a-t-il une évolution dans les emplois ? »

Pierre KNEPPERT : « On s'appuie sur l'année N-1, les détails seront présentés lors du vote du budget. Les recettes sont en attente de notification, et encore une fois l'investissement sera revu. Jean-Claude, je ne sais pas où tu veux nous entraîner ou nous faire dire, ce n'est pas à toi que je vais apprendre les règles d'un budget ! C'est un budget de rigueur ; si tu parles d'évolution des effectifs... la réponse est non »

Jean-Claude GIRARD : « Comparer l'augmentation des impôts soit 135 000 € de gain par rapport aux 206 000 € dégagés dans les propositions 2012, le résultat est faible »

Pierre KNEPPERT : « Nous sommes bien d'accord »

Yann AUDOUZE : « Deux points d'augmentation tous les 28 ans, ça ne semble pas exagéré. Il aurait été plus judicieux d'augmenter les impôts plus faiblement d'année en année, d'anticiper »

Jean-Claude GIRARD : « Pas d'augmentation d'impôts »

Pierre KNEPPERT : « Non, je vous rappelle que la question se posait depuis 5 ans. Si les impôts avaient augmenté régulièrement, le patrimoine ne serait pas dans l'état où il se trouve aujourd'hui. Je n'irai pas plus loin »

Fabienne GRILLOT : « Sollicite des explications quant à l'investissement du budget bois »

Alain RENOUX : « Pose la question sur la garantie décennale devant couvrir les dépenses dues aux malfaçons de la caserne de gendarmerie »

Le débat est clos.

II – Garantie d'emprunt Néolia – Neoquatro rue des Vergers

- rapporteur Pierre KNEPPERT ↗

« Note de présentation :

8 logements collectifs NEOQUATRO 7 P.L.U.S. et 1 P.L.A.I. ANRU à BAVANS ZAC DES HAUTS DE BAVANS RUE DES VERGERS PARCELLE 663.

- Le projet : Il s'agit d'une opération de construction de collectifs locatifs dans le cadre de la ZAC DES HAUTS DE BAVANS.

Le projet consiste dans la réalisation de 8 logements en deux bâtiments de 4 logements. Les appartements sont de type duplex. Il s'agit de T3 et de T4. Un T4 sera, dès la construction, adapté pour personnes handicapées.

Chaque logement a un jardin en rez-de-chaussée qui est clôturé.

Chaque appartement aura son propre garage.

Un appartement sera spécifiquement adapté pour une personne à mobilité réduite.

La performance thermique retenue est : Très Haute Performance Energétique 2005.

L'architecte de l'opération est Mr FERRINI (Cabinet ARCHI.TECH) de Besançon qui a déjà réalisé plusieurs opérations pour NEOLIA comme le Foyer BOSSIERE à Montbéliard, 125 logements à Valdoie.

- Les caractéristiques techniques :

Maître d'ouvrage : NEOLIA

Type de constructions : Collectif

Type de financement : PLUS ANRU et PLAI ANRU

Commune : BAVANS, rue des Vergers Parcelle 663

S H O N : 805 m²

Surface habitable : 641 m²

Surface utile m : 680 m²

Energie : Gaz (chaudière) et Electricité

Référentiel Energétique : THPE 2005 »

La garantie d'emprunts est sollicitée pour :

141 591,90 € pour le prêt PRU

50 872,50 € pour le prêt PRU foncier

25 314,90 € pour le prêt PLAI

9 027,90 € pour le prêt PLAI foncier (30%)

Suite à cette garantie, 1 logement sera mis à la disposition de la Ville.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accorde sa garantie à hauteur des sommes indiquées ci-dessus.

Dalila FONTAINE : « Se fait confirmer le logement mis à disposition »

Agnès TRAVERSIER : « Que du locatif ? »

Pierre KNEPPERT : « Oui »

III – Désignation Jury d'Assises 2013

- rapporteur Pierre KNEPPERT ➤

Chaque année, à partir de la liste électorale, 9 noms doivent être tirés au sort comme le stipule l'article 17 du code électoral. **Monsieur Marcel MANIAS** et **Madame Nathalie ATAR** sont désignés pour effectuer le tirage au sort.

Résultats :

JURY D'ASSISES – ANNEE 2013

N° PAGE LISTE ELECTORALE	N° D'ORDRE SUR LISTE	NOM – PRENOM	DATE DE NAISSANCE	ADRESSE
174	6	JURY Daniel	09/05/1938	4 rue des Rossignols – BAVANS
176	3	KERHOAS François	13/01/1946	1 rue Sous Roches – BAVANS
93	7	DENIS Jocelyne	03/02/1955	41 rue des Rossignols – BAVANS
334	1	ZAHM Aurélie	24/12/1977	11 rue Ernest Lelache – BAVANS
220	2	MENEGON Robert	10/04/1966	2 rue des Alouettes – BAVANS
66	5	CHATELAIN Pierre	06/10/1937	35 rue des Pommiers – BAVANS
70	4	CHOLEY Jean-Michel	21/04/1966	28 rue des Cerisiers – BAVANS
86	6	DAMIDEAUX Yvette	18/08/1946	3 impasse de l'Arboisine – BAVANS
220	1	MENEGAUX André	18/09/1947	3 rue de la Côte – BAVANS

IV – Rapports des Commissions

➔ COMMISSION « FINANCES –PERSONNEL » séances du 25 janvier et du 15 février 2012

- rapporteur Pierre KNEPPERT

Séance du 15 février 2012 (voir point I du présent compte-rendu).

Séance du 25 janvier 2012 :

PERSONNEL :

- Notation ; entretien individuel : les notations ont eu lieu, la mise en place de la nouvelle formule concernant les entretiens individuels devrait voir le jour en 2012.
- Frais déplacements formation CNFPT : le taux de cotisation CNFPT est passé à 0.90 % au lieu de 1 % ; il est proposé aux membres d'inscrire 0.10 % pour le financement des frais de déplacements non pris en charge par l'organisme et ce pour l'ensemble du personnel. Le plan de formation sera soumis aux membres qui étudieront les priorités afin de minimiser les coûts. En collaboration avec le CNFPT et les Communes environnantes, certains stages auront lieu sur site.
- Régime indemnitaire : dans l'attente de la mise en place de la Prime de Fonction et de Résultat , certains agents souhaitent la valorisation de leur régime indemnitaire : Monsieur le Maire étudiera chaque cas.
- Avancement de grade : Educatrice Principale de Jeunes Enfants – La Commission Administrative Paritaire a émis un avis favorable le 25 novembre 2011 : création de poste.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable.

- Promotion interne : Ingénieur territorial – La Commission Administrative Paritaire a émis un avis favorable le 22 novembre 2011 : création de poste.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable.

- Création poste de gardien de police municipale et non de brigadier.
- Restructuration du service accueil périscolaire : ouverture au public de 8 h à 11 h et de 13 h 30 à 17 h les lundi, mardi, jeudi, vendredi et de 9 h à 12 h le mercredi. L'amplitude horaire couvre la journée de 7 h à 18 h 45. La Commission a tenu compte des exigences réglementaires pour un accueil de plus de 80 enfants.

- Mise en place d'un Comité Technique Paritaire : au 01/01/2012 = 53 agents, la délibération sera soumise au Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable.

- Assurance Personnel : ce point a été évoqué au Conseil Municipal du 19 janvier 2012 : augmentation du taux de cotisation due à l'allongement de la durée des cotisations (réforme des retraites).
- Point sur les vêtements de travail : multi-accueil (chaussures) ; accueil périscolaire (blouson pour les accompagnateurs) ; hygiène (blouse chasuble) ; administratifs (en cours).
- Plan de formation : non terminé à ce jour, les catalogues CNFPT circulent dans les services.
- Planning des congés : en cours.

Dalila FONTAINE : « Sollicite des explications quant aux créations de postes suite à avancement de grade ou promotion interne, à l'effectif »

→ COMMISSION « GROUPE DE REGULATION SOCIALE » séance du 23 janvier 2012
- rapporteur **Jocelyne MERAUX** ↻

Le compte-rendu est remis aux membres pour information.

→ COMMISSION « POLITIQUE DE LA VILLE – SECURITE » séance du 30 janvier 2012
- rapporteur **Jocelyne MERAUX** ↻

Programmation AGASC

La directrice de la MPT, Nevin FONTAINE, a présenté aux membres de la Commission un power-point sur les actions programmées pour 2012.

Un échange s'est ensuivi qui a permis des réponses et des précisions en direct.

Un deuxième temps de réunion permettra d'aborder le financement au travers de la subvention qui doit être votée prochainement en conseil municipal.

La présentation de la programmation 2012 est remise aux membres.

Alain RENOUX : « Le Chef de Projet est un invité ponctuel alors qu'il devrait être présent à chaque réunion »
Jocelyne MERAUX : « Présent selon les sujets abordés dans le cadre du CIUCS »

→ COMMISSION « URBANISME – ENVIRONNEMENT – PATRIMOINE »
séance du 13 février 2012
- rapporteur **Pierre CLAUDON** ↻

Compte-rendu Commission d'Appel d'Offres du 20 janvier (contrat entretien chauffage)

Rappel : le marché concerne l'exploitation des installations de chauffage des bâtiments communaux.

La consultation porte sur un contrat type P2 / P3 avec une variante P3 éco pour une prestation de gros entretien-renouvellement et étendue aux actions d'économie d'énergie. Elle s'accompagne d'une option P1 de fourniture d'énergie.

Sur 4 sociétés consultées, deux nous ont adressé leur offre : ci-dessous en € TTC par an

	DALKIA	AXIMA SEITHA
Contrat de base P2/P3	22 641,48	29 926,31
P2/P3 variante P3 éco	25 313,34	36 548,56
Option P1 (fourniture énergie)	134 197,20	120 501,78
Total P2/P3éco+P1	159 510,54	157 050,34

Nous décidons de ne pas donner suite à cette consultation, le coût moyen annuel étant actuellement d'environ 130 000 € (sans critère d'économie d'énergie). Le contrat actuel est reconduit pour un an.

Yann AUDOUZE : « Le coût présenté est le coût énergétique mais connaît-on les économies engendrées ? »

Pierre CLAUDON : « Pas de garantie chiffrée d'économies »

Fabienne GRILLOT : « La société assurant la maintenance sera-t-elle chargée de la maintenance du chauffage de l'Ecole Bel-Air ? »

Pierre CLAUDON : « Oui »

Compte-rendu de la réunion du SYGAM du 01 février

- Adoption du budget primitif équilibré à 85 400 €. Cotisation des communes inchangée à 16 €.

- Actions de formation des élus du SYGAM : deux dates sont retenues :

Le 20 mars sur la sécurité avec le plan anti endommagement des ouvrages et la procédure gaz renforcée.

Le 15 mai sur les tarifs du gaz naturel et la protection cathodique.

- Présentation du programme d'extension des réseaux réalisé en 2011.
(Pour Bavans, 1100 m pour alimentation de Faurecia)
 - Présentation du programme d'extension des réseaux prévu en 2012.
 - Information sur la desserte des communes d'Allenjoie et Brognard.
- Actuellement, la desserte arrive sur la zone de Technoland 2, proche de ces communes.

Acquisition et échange de parcelles de terrain

Nous avons l'opportunité d'acquérir des parcelles de terrain situées à proximité des jardins familiaux. Cela permettra d'avoir une unité foncière intéressante qui pourra également être cultivée par les Jardins d'Idées en recherche de terrains sur Bavans.

Nom propriétaire	Lieu-dit	Parcelle	Contenance	Estimation domaine	Proposition	Observations
M Lelache	Champs des Murgiers	AI 527	1a98	0,75 €/m ²	4 150 €	
M Lelache	Les Sausses	AI 320	18a23			
M Lelache	Les Sausses	AI 323	17a25			
M Lelache	Les Sausses	AI 493	1a88			
M Lelache	Champs des Murgiers	AI 312	23a93	En attente		Partielle (16a00)
M Boué	Champs des Murgiers	AI 528	5a71		300 €	½ parcelle (2a86)
Mme Roussel	Les Sausses	AI 324	16a62	0,75 €/m ²	1 400 €	
Mme Roussel	Au Village	AH 47	2a10			
Mme Roussel	Champs Perriets	AH 118	0a60	En attente	400 €	Passage utilisé par les ateliers municipaux
M Griffon	Sur la Berge	AH 301	0a61	En attente	400 €	
Mme Moreno	Les Sausses	AI 322	8a08		0 €	Echange contre AI 286 (7a65)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord pour ces acquisitions.

Autorisations des Droits du Sol

Du 16 décembre 2011 au 13 février 2012 : 8 déclarations préalables et 2 demandes de permis de construire.

Orientations budgétaires : elles sont prises en compte au point I du présent compte-rendu.

→ **COMMISSION « PETITE ENFANCE – VIE SCOLAIRE - JEUNESSE » séance du 05 janvier 2012**
- rapporteur **Christine MORENO** ➔

Orientations budgétaires

Ecoles : attribution par élève

- Maternelle – effectif 154 élèves

- Fournitures : 154 x 52 = 8 008 €
- Coopérative : 154 x 11 = 1 694 €
- Fournitures direction 250 €

- Primaire – effectif 255 élèves (CLIS compris)

- Fournitures : 255 x 52 = 13 260 €
- Coopérative : 255 x 11 = 2 805 €
- Fournitures de direction : 500 €
- RASED : 350 €
- Psychologue scolaire 350 €
- Comme chaque année demande de participation sera faite aux communes concernées par la CLIS et l'intervention de la psychologue scolaire.

- Divers

- Achat de fournitures diverses dans le cadre du PPMS (trousse de secours pour 2^{ème} secteur maternelle + périscolaire). 400 €
- Achat de meubles de classement et de tapis de sieste pour l'école maternelle : en attente de devis.

Animation en temps scolaire

- Ecole élémentaire Bel Air : Récré à Sons « La musique à travers les âges »...** 1 800 €
- Ecole élémentaire Champerriet : « Les métiers de la nature d'autrefois et d'aujourd'hui » classes de CP.....** 795 €

Atelier d'expression théâtrale, classes de CE1, intervenant « Compagnie GAKOKOE ».....	1 140 €
« Pollution et gestion de l'eau » projet PMA, classe de CE2, participation aux frais de déplacement sur sites	180 €
Ecole maternelle (projet non déterminé à ce jour).....	2 000 €

Classes de découverte

Ecole maternelle : classe de découverte « Poneys » pour deux classes environ 50 élèves.....	2 300 €
Ecole élémentaire : classe de découverte à Bibracte (découverte de l'archéologie) classes de CE2 (46 élèves).....	2 300 €

Autres dépenses

Subvention PEP	40 €
DDEN	20 €
Prévention routière	60 €
COSEC en attente budget de l'association ≈ 7 300 €	

Périscolaire Restauration

Fournitures diverses (papeteries, jeux, matériel pour activités pédagogiques).....	850 €
--	-------

Multi accueil « Les Tourtereaux »

Renouvellement et achat de nouveaux jeux et petites fournitures pour activité d'éveil.....	1 500 €
--	---------

Relais Assistantes Maternelles

En attente du budget prévisionnel, sera revu lors de la prochaine réunion. ≈ 500 €

Recettes : tarification restauration et périscolaire

- Pas de changement en ce qui concerne le périscolaire, rappel :

Tranche QF	Tarifs du périscolaire		
	2 H	1,5 H	1 H
0-480	1,50	1,13	0,75
481-580	1,60	1,20	0,80
581-680	1,80	1,35	0,90
681-900	2,00	1,50	1,00
901-1000	2,20	1,65	1,10
>1001	2,20	1,65	1,10
Extérieurs			

Inscription hors planning	1,20
----------------------------------	-------------

- Compte tenu de l'augmentation de 1,46 % du prix des repas facturé par le groupe Compas (Scolarest), les membres de la commission proposent une augmentation de 0.05 € à compter du 01/09/2012 :

TRANCHES QUOTIENT FAMILIAL	TARIF ACTUEL	TARIF RENTREE 2011/2012
0 - 480	3.30 €	3.35 €
481 - 580	3.85	3.90
581 - 680	4.38	4.43
681 - 900	4.95	5.00
901 - 1 000	5.20	5.25
+ 1 001	5.50	5.55
Extérieurs	5.50	5.55

Pour l'achat de matériel, **Madame Christine MORENO** sollicite des membres, l'autorisation d'établir une demande de subvention.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord.

Fabienne GRILLOT : « Sollicite des explications quant au CLIS »

→ COMMISSION « COMMUNICATION » séance du 23 janvier 2012

- rapporteur Betty PETIT ↻

Bavans info

Il n'y aura qu'un Bavans info qui regroupera les mois de mars et d'avril 2012. Les associations ayant des manifestations sur ces deux mois ont été avisées.

Collectes sur Bavans : suite à la remarque de plusieurs administrés, un tableau récapitulatif des différentes collectes sur Bavans (encombrants, déchets verts, ordures ménagères, déchèterie mobile) a été créé par la Commission. Celui-ci est disponible à l'accueil Mairie et sur le site internet.

Site internet

L'administrateur nous informe qu'une nouvelle version de notre outil gestion de notre site va voir le jour en avril 2012.

Faut-il passer à cette nouvelle version ? Dans quels délais ? Quels sont les coûts ?

Un devis est demandé à la Sté ATOUT 25 ainsi qu'une analyse du besoin.

Art et chocolat

Thomas PARRAIN et Julie THIEBAUD ont travaillé sur la création de l'affiche. Présentation de celle-ci. Remarques et modifications.

Invitations.

Inscriptions au concours qui seront distribuées aux écoles : initiation à la peinture. Inscription à déposer en mairie.

Revue Municipale

Lecture et corrections des 40 pages de celle-ci par la Commission.

Marcel MANIAS : « Concernant le site internet, quel coût pour la nouvelle version ? »

Betty PETIT : « La nouvelle version n'est pas obligatoire mais la mise à jour est conseillée (coût entre 300 et 800 €). Dans un souci de sécurité, il est préférable de la mettre en place »

Alain RENOUX : « Cette version engendre plus de maintenance »

Marcel MANIAS : « Au moment de l'installation, on aura toujours accès au site ? »

Betty PETIT : « Oui, parallèlement, BAVANS TEST est créé »

→ COMMISSION « CULTURE – ANIMATION » séance du 07 février 2012

- rapporteur Carole PARRAIN ↻

Divers

- 16 mars : théâtre avec la troupe l'Estrade de Raynans.

- 17 mars : le carnaval avec la MPT ; thème : les héros de dessins animés.

Nouvelle formule : un plus grand défilé, plus de spectacle en salle mais des spectacles de rue. La municipalité fournit les beignets et les bonbons.

- 10 et 11 mars : 4^{ème} édition d'Art et Chocolat.

- 06 février : rencontre avec le bureau de l'Amicale des Sociétés dans le but de travailler ensemble pour l'animation de la commune ; Madame CROCCO Catherine – membre de l'amicale, a été désignée pour participer à nos réunions de commission afin d'harmoniser les dates des manifestations.

Un problème se posera en 2013 car la Fête de la Musique se déroulera le vendredi 21 juin avec deux scènes et dans les nouvelles réflexions pour la fête des cerises, il est suggéré également un plateau avec plusieurs concerts, sera-t-il judicieux de garder à une semaine près le même type d'animation ??

Point financier sur le fleurissement

- Une rétrospective des comptes sur les dépenses de fleurs, engrais, compost a été demandée à la comptabilité pour faire un point trésorier.

Il s'avère que les dépenses 2009 étaient de 21 581 euros, celles de 2010 de 16 138 euros et celles de 2011 de 8 916 euros, soit une économie sur ce budget de 60%. A laquelle il faut ajouter moins d'heures supplémentaires pour l'arrosage. C'est le résultat du choix de la Commission de limiter le nombre de variétés (chaque jardinière a été revue), de mieux les sélectionner pour les commander en plus grand nombre et de réaliser des massifs vivaces.

- Même si, pour les deux concours régionaux et départementaux, nous perdons une fleur, la démarche de la Commission est de se retirer des concours pour garder le même niveau de dépenses pour 2012.

Art et Chocolat : 10 et 11 mars 2012

A ce jour, 11 peintres inscrits avec de nouveaux artistes.

Un chocolatier : VIARD de l'Isle/Doubs.

Affiches, flyers pour les scolaires, invitations ont été réalisés en coopération avec la Commission « Communication ». Courrier a été fait pour les peintres pour les prévenir de l'installation (3 grilles par peintre).

Mise en place d'un atelier de découverte de peinture avec le soutien de Mmes BOILLOT, MORENO et PAGNOT. Des groupes de 5 enfants par demi-heure qui doivent exercer leur talent sur le thème de Pâques avec trois modèles de base définis. Pas de concours, mais une participation récompensée par quelques chocolats donnés le dimanche soir et un affichage dans la salle.

Fête de la Musique : samedi 23 juin de 18h à 1h du matin

Ligne de budget inchangée : 4 000 euros. Demande de devis à Haroun pour 2 scènes et demande de devis pour le gardiennage de 21h à 1h du matin.

Etablir la programmation avec comme date butoir le 15 mai ; prospecter pour trouver les groupes, à savoir 6 groupes maxi sur les 7h de couverture par scène. Privilégier les chorales à la salle.

Défraiement des groupes maxi 200 euros sachant que la sonorisation risque d'engloutir le budget.

Demander à la MPT pour gérer la place comme l'an dernier, l'association des Motardwars souhaitant prendre la salle. Demande de matériel à l'amicale.

Ne pas oublier de déclarer la SACEM, de faire les arrêtés pour la place et les riverains.

Ce compte-rendu n'appelle aucun questionnement de la part des membres présents.

→ COMMISSION « VIE DES SOCIÉTÉS » séances du 16 janvier et du 13 février 2012

- rapporteur Christian BELZ ↻

Budget 2012

- Propositions de la Commission

▪ Subventions associations

25 000 € (idem 2011)

▪ Entretien des bâtiments

Isolation du Boulodrome et réfection chauffage	30 000 €
Réfection et isolation des pignons du Gymnase Bel Air	5 000 €
Réparation de la toiture de la Salle Omnisports	6 000 €
Rénovation de l'installation de chauffage du Gymnase Bel Air	25 000 €
Rénovation des douches de la Salle Omnisports	20 000 €

▪ Aires de jeux

Rénovation aire de jeux Champerriet : 10 000 €

- En tant que président de la Pétanque, Jean-Claude GIRARD propose de ne pas réclamer la subvention annuelle mais qu'en contre partie, la Commune engage la réparation du système aérotherme actuel évaluée à 800 €, ce qui permettrait de relancer le chauffage rapidement et ainsi de pouvoir patienter avant une rénovation totale de l'isolation et du chauffage.

Subventions

- La Commission a proposé les subventions 2012 à partir des données issues des dossiers de demande de subvention transmis par les associations.

Cette année le nouveau dossier de demande fait apparaître les effectifs, les cotisations, les participations aux manifestations, les aides indirectes de la commune, les résultats 2011, le budget prévisionnel 2012 et le montant de la ou des subventions réclamé par l'association.

- La règle de départ était de ne pas augmenter la valeur du budget 2011 qui s'élève à **24 989 €**.

Comme chaque année nous maintenons une réserve de subventions exceptionnelles afin de faire face aux demandes faites en cours d'année.

<u>Subventions en augmentation</u>		Motif
USB	+ 400 €	Encouragement à la bonne reprise du club. Objectif de créer une nouvelle équipe U15 et achat de chasubles, ballons, gourdes.
Karaté	+ 600 €	Dédommagement de l'annulation du bal suite à réquisition de la salle pour les élections.
AMB et Baby Gym	+ 500 €	Achat de tapis.
Randonnée Bavanaise	+ 550 €	Bonne participation aux manifestations communales et formation aux gestes de premiers secours.
ACCA	+ 200 €	Bonne participation aux manifestations communales.
Chorale « Les Baladins »	+ 100 €	Défraiement chef de chœur.
Tir	+ 50 €	Achat de carabines.
TOTAL	+ 2400 €	

Subventions en diminution

Amicale Philatélique	- 400 €
Basket	- 765 €
Souvenir Français	- 100 €

Motif

Pas de demande de l'association
 Pas de demande de l'association pour cette année.
 Pas de demande de l'association

TOTAL - 1 265 €

Subventions 2012

Associations Classées par Nb d'adhérents	Subventions 2012	Subventions exceptionnelles 2012
A.F.N / U.N.C	150 €	
Hand Ball	1 300 €	
Tennis Club	1 300 €	
USB	3 600 €	400 €
A.M.B. et Baby gym	1 000 €	500 €
Association le Mont Bart	3 000 €	
Tennis de Table	600 €	700 €
Karaté	1 100 €	600 €
Randonnée Bavanaise	350 €	550 €
Amicale Pétanque Bavanaise	200 €	
Groupe d'Animation Bavanaise	750 €	
Sauvegarde des Fruitières	200 €	
Tir	0 €	700 €
Dynamic Gym	150 €	
L'Echo du Mont-Bart	1 800 €	
Chasse	400 €	
Arts et Artisanats	80 €	
Chorale "Les Baladins"	1000 €	
Club Evasion	550 €	
Réserve diverse		4009 €
Total	17 530 €	7 459 €
Total General	24 989 €	

Tennis de Table

Le Club a été reçu en Mairie le 01 février.

Le local d'entraînement actuel devenant vétuste et n'étant pas adapté à la pratique de la compétition, il a été proposé au club d'analyser la possibilité d'intégrer une salle d'entraînement dans le projet de la maison des associations de Bel-Air.

Pétanque

Suite à l'AG du 05 février, l'Amicale de la Pétanque Bavanaise nous informe d'un changement de bureau.

Démission de Mr Pierre GRIFFON remplacé par M. Roger MARC.

L'association a également remis à jour ses statuts, un exemplaire a été remis à la municipalité.

Le club nous fait part du désagrément causé par la panne du chauffage du boulodrome.

Pour 2012 la municipalité s'engage à réparer le chauffage existant, l'isolation du boulodrome devra être envisagée par la suite.

L'association propose de participer aux frais de réparation par le biais de sa subvention annuelle.

Amicale des Sociétés

Une réunion de rencontre entre les représentants de l'amicale et la municipalité a eu lieu le 06 février.

Le but de cette réunion était de définir le partenariat entre l'amicale et la commune ; pour cela une convention d'objectifs et de moyens a été proposée à l'amicale, cette convention sera présentée au bureau de l'association pour validation.

Lors de cette réunion, la municipalité a proposé une liste de manifestations auxquelles l'amicale pourrait apporter son aide.

Pour l'instant, l'amicale se prononce favorablement pour prendre en compte l'organisation de la course du Mont-Bart 2012 et du challenge inter associations à partir de 2014.

Il a été défini que 2 membres de l'association seraient désignés pour participer aux réunions de la commission « Culture – Animation ».

L'amicale a également fait part de son programme 2012 et notamment de l'étude d'un nouveau concept pour la fête des cerises 2013.

Fêtes des Associations

Dans le but de faire se rencontrer les différentes associations bavaises, la Commission propose de réaliser une journée Challenge Inter-Associations.

Chaque association serait représentée par une ou plusieurs équipes.

La journée consisterait à faire participer ces équipes à différentes épreuves à points accessibles à tous, exemple : pétanque, tirs au but foot et hand, paniers de basket, jeux à points de tennis, tennis de table, tir...

Cette journée serait suivie d'un casse croûte et d'une remise de récompenses aux équipes ayant réalisé les meilleurs scores, ou ayant eu la meilleure participation.

L'organisation de cette animation qui pourrait s'intercaler tous les 2 ans avec la Fête des Cerises a été proposée à l'Amicale des Sociétés.

Fabienne GRILLOT : « Participation d'élu aux réunions de bureau de l'amicale ? »

Christian BELZ : « La Convention fera mention de ce point, si cela est accepté »

V – Décision

- rapporteur Pierre KNEPPERT ➤

Monsieur le Maire fait part des décisions prises dans le cadre de la délibération du 02 novembre 2010 concernant la délégation de signature :

- **Décision 01/2012** : Signature de l'avenant N°1 à la Convention d'utilisation de locaux Ancienne Ecole du Centre par le Centre de Découverte des Métiers et du Patrimoine

VI – Comptes-rendus de la Municipalité

- rapporteur Pierre KNEPPERT ➤

Les comptes-rendus des 11, 18 et 25 janvier 2012 et 1^{er} et 08 février 2012 sont repris dans les divers rapports de Commissions.

Isabelle BIGEARD, Sophie RADREAU, Marcel MANIAS souhaitent être destinataires par mail des comptes-rendus de Municipalités dès leur édition.

VII – Divers

- rapporteur Pierre KNEPPERT ➤

- Le Centre de Gestion a modifié les modalités d'intervention de son service Missions Temporaires, plus particulièrement les articles ayant trait à la rémunération des agents et aux arrêts de travail.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord et autorise le Maire à signer la Convention modifiée.

- Le budget 2012 n'étant pas voté, une autorisation au Maire est nécessaire afin de mandater la dépense d'investissement du tracteur, le montant nécessaire étant prévu au Budget Primitif 2012.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à mandater ladite dépense.

- Situation sécuritaire au Mali : lecture du message reçu de la Préfecture : « Mesdames et Messieurs les Maires,

La situation sécuritaire au Mali a connu récemment une dégradation sensible. Les recommandations du Gouvernement à nos compatriotes d'éviter de se rendre dans ce pays ont été en conséquence renouvelées.

Il est en particulier très important d'éviter tout déplacement de groupes scolaires ou toute visite liée à des programmes de coopération des collectivités territoriales.

Hervé TOURMENTE, Directeur de cabinet du préfet de la région Franche-Comté, préfet du Doubs. »

- Prochain Conseil Municipal le jeudi 29 mars 2012 à 19 heures.

Séance levée à 21h.